

## Note de service

**Destinataires :** Commissions locales

**Expéditrice :** Annette Huton, directrice  
Soutien à la prestation des programmes

**Date :** 25 mai 2023

**Objet :** Document sur la mesure du rendement des commissions locales

---

Le ministère a publié la version actualisée des Conditions d'exploitation et rapports exigés, le rapport du Système de gestion du rendement et d'amélioration continue (SGRAC) et le rapport d'étape sur les partenariats, destinés aux commissions locales, dans l'Espace partenaires Emploi Ontario (EPEO).

Le ministère examine et actualise régulièrement les Conditions d'exploitation et rapports exigés des commissions locales. Cette année, les indicateurs de base utilisés dans les plans locaux du marché du travail (PLMT) ont été mis à jour, conformément aux commentaires des commissions locales. Ces indicateurs représentent l'analyse quantitative minimale qui devrait figurer dans les PLMT.

Les documents actualisés seront en vigueur pour l'exercice 2023-2024 et sont accessibles sur le site d'EPEO ([www.eopg.ca](http://www.eopg.ca)) dans la section « Programmes et services », sous « Marché du travail et études postsecondaires – [Commissions locales](#) ».

## CONTEXTE

Chaque année, le ministère conclut des contrats avec des commissions locales en vue de la planification du marché du travail local. Il s'agit notamment de cerner, d'évaluer et de classer par ordre de priorité les besoins en matière de compétences et d'emploi des employeurs, des

personnes à la recherche d'un emploi, des personnes apprenties et des personnes apprenantes.

Afin de mesurer le rendement des commissions locales, le ministère doit surveiller et évaluer ces organismes. Pour faciliter le processus, le rapport du SGRAC et le rapport d'étape sur les partenariats précisent les résultats attendus des commissions locales et les dates limites de remise des rapports administratifs au ministère.

Les conseils locaux sont également tenus de mettre à jour les dossiers de partenariat et de mettre les rapports à la disposition du public sur leurs sites Internet respectifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation. Merci de votre engagement soutenu pour la planification de la main-d'œuvre dans les collectivités de l'Ontario.

Annette Huton

Directrice

c. c. Charles Bongomin, directeur régional par intérim du Centre-Ouest

Laura Loveridge, directrice régionale par intérim de l'Est

Heather Cross, directrice régionale de l'Ouest

Nicole Pereira, directrice régionale du Nord

Gloria Lee, directrice générale par intérim, Secrétariat de la transformation